



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03683

Numéro SIREN : 798 775 078

Nom ou dénomination : 5A SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2014 sous le numéro de dépôt A2014/012219

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



1797508

Dénomination : 5A SOLUTIONS
Adresse : 24 avenue Georges Brassens Résidence les Portes de
Blagnac 31700 Blagnac -FRANCE-

n° de gestion : 2013B03683
n° d'identification : 798 775 078

n° de dépôt : A2014/012219
Date du dépôt : 04/08/2014

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 28/07/2014



1797508

5A SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 24 Avenue Georges Brassens
Résidence Les Portes de Blagnac, 31700 BLAGNAC
RCS TOULOUSE 798 775 078 (N° de gestion : 2013 B 03683)

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2014

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Toulouse le

- 4 AOUT 2014

enregistré sous le numéro
N° de gestion :

12219
2013 B 3683

Le vingt-huit juillet deux mille quatorze,
A 10 heures,

Les associés de la société 5A SOLUTIONS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par lettre simple adressée le 11 juillet 2014 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Sont présents :

- Monsieur Lionel FRAJUT
- Monsieur Xavier DECOOL
- Monsieur Jérôme BERTIN
- Monsieur Jérôme AUDOUIT
- La Société CELAD HOLDING, représentée par Monsieur Vincent GARDEAU

L'Assemblée est présidée par Monsieur Lionel FRAJUT, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les demandes d'agrément en date du 9 juillet 2014,
- un exemplaire des statuts de la Société,

JA VL
2013

- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour

- Lecture du rapport du Président,
- .../....,
- .../....,
- Démission de la Société CELAD HOLDING de ses fonctions de Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

...../.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la Société CELAD HOLDING de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et décide de ne pas procéder à son remplacement.

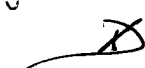
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

JA  VL
 JB

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents.

Lionel FRAJUT



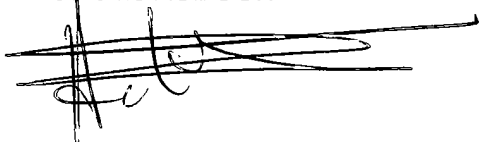
Xavier DECOOL



Jérôme BERTIN

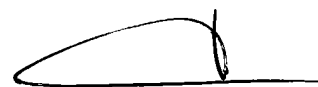


Jérôme AUDOUIT



CELAD HOLDING¹

Bon pour démission des
fonctions de Directeur Général



CELAD HOLDING

48, Route de Lavaur - B.P. 93239

31130 BALMA

Tél. 05 34 25 30 60 - Fax 05 61 11 90 09

¹ Faire précéder la signature de la mention « Bon pour démission des fonctions de Directeur Général »